

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2013

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 - (N° 1395)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-931

présenté par
M. Eckert
-----**ARTICLE 25**

À la dernière phrase de l'alinéa 12, après le mot :

« territoire »,

insérer le mot :

« national ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.